



Réponse à la question écrite n°407 de M. LEGASSE

Objet : Prochaine étape de diffusion de séries sur les antennes de la RTBF

L'ambition affichée lors de la création du Fonds Fédération Wallonie-Bruxelles/RTBF pour les séries belges est de parvenir à produire un maximum de quatre séries de qualité par an. Il s'agit d'une obligation de moyen et non une obligation de résultat, seuls les projets viables tant financièrement que qualitativement peuvent passer au stade ultime de la production.

En 2016, par exemple, trois séries seulement ont été retenues au premier jury d'octobre 2013, pour des raisons de qualité et de capacité de réalisation. Le temps de fabrication d'une série de prime time de 10 épisodes de 52 minutes est d'au moins 2 ans et demi. « *La Trêve* » et « *Ennemi public* » sont les deux premières séries à avoir relevé le défi. Mais la suite arrive.

S'agissant des futurs projets, il y en aura a priori trois en 2017 et quatre en 2018, et ce pour les mêmes raisons fournies précédemment. C'est à partir de 2018 que le nombre suffisant de développements de qualité est assuré, ainsi que les « saisons 2 » des séries ayant rencontré le public.

En termes d'ambitions, celles-ci sont déjà hautes, mais tant la Fédération Wallonie-Bruxelles que la RTBF cherchent à présent la diversité. En contraste avec le polar noir, l'ambition est de pouvoir également proposer des comédies dramatiques, ou de la comédie familiale plus légère.

Par ailleurs, s'agissant de l'offre sur la plateforme AUVIO, le délai a été prolongé pour les 8 premiers épisodes d'Ennemi Public avant la dernière soirée de diffusion. Un bilan de l'offre de ces séries sur internet sera mené entre la RTBF et ses partenaires très prochainement.

Jean-Claude MARCOURT